

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150601_06

Séance du 1^{er} juin 2015

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :

25 mai 2015

Date d'affichage :

8 juin 2015

L'an deux mil quinze, le premier juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Jean-Marie GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Était absent : Nicolas GRIFFOND.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Espace ludique de la Bourre

L'adjointe en charge du tourisme fait le point sur l'évolution du dossier concernant l'achat des installations ludiques au Chalet de la Bourre, suite à la proposition de l'Espace nordique jurassien (ENJ) en 2014. Les coûts définitifs sont désormais connus.

Après réajustement, le conseil municipal décide de :

- annuler la délibération du 6 octobre 2014
- réajuster le montant total dû par la Commune à l'ENJ, correspondant à 2 789,66 €, soit un solde à régler de 1 529,66 € (un acompte de 1 260 € à déjà été versé).
- charger M. le Maire de régler le solde dû à l'ENJ.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE